

Rentrée scolaire 2022

GUSTAVE COURBET



Est  
Ensemble  
Grand Paris

Pour le climat  
et la justice sociale!

CONSERVATOIRE  
NINA SIMONE

Collège  
Gustave Courbet  
Romainville

# Classes à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M) à Romainville

Conservatoire Nina Simone  
& Collège Gustave Courbet

## Contact et information:

Secrétariat du Conservatoire Nina Simone de Romainville  
79 Avenue du président Wilson  
conservatoire.romainville@est-ensemble.fr  
01.83.74.57.77

## Cursus CHAM de Romainville

Les classes à horaires aménagés musique de Romainville font l'objet d'un partenariat entre le conservatoire et le collège Gustave Courbet depuis 2003. Le dispositif, encadré par des textes ministériels, offre à des élèves manifestant une réelle motivation pour la musique la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique en musique grâce à un aménagement du temps scolaire, leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement, qu'ils soient débutants ou non. Les 24 élèves retenus pour intégrer les CHAM sont répartis sur deux classes qui sont complétées par des élèves inscrits dans le dispositif de "classes arts" du collège Gustave Courbet.

### Au collège Gustave Courbet:

Les élèves sont libérés 2 demi-journées chaque semaine afin de suivre un enseignement musical renforcé au conservatoire. Ainsi, les élèves de 6ème et 5ème sont actuellement libérés les mardis et jeudis après midi.

### Au Conservatoire de Romainville :

#### Le cursus instrumental ordinaire...

- 1h ou 1h30 de formation musicale (selon le niveau de l'enfant)
- 1h ou 1h30 de pratique collective (Chorale, orchestre...)
- 30 min à 1h de cours d'instrument (Selon le niveau de l'enfant)

#### ...est complété par un enseignement spécifique

- 1h de cours d'écriture et composition
- 1h de cours d'improvisation

### Modalités d'admission

- Au préalable, il est nécessaire de prendre rendez-vous pour participer avec la direction du conservatoire à une réunion d'information, au cours de laquelle le projet est présenté en détail aux parents et aux élèves. (Contacts au dos de ce document)
- La motivation de l'enfant pour le projet présenté est un des critères essentiels d'admission, qui, s'il/elle souhaite maintenir sa candidature, se présentera devant une commission locale (fin Mars), qui a pour mission de transmettre un avis à l'inspection d'académie.
- Cet avis est ensuite examiné par la commission départementale (mi-Mai).
- La liste des candidats retenus est affichée dans les locaux du conservatoire (mi-Juin).